



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-74452>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-74452**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22490001900015

Ville : ANGERS CEDEX 9

Code postal : 49941

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.anjoumarchespublics.fr>

Identifiant interne de la consultation : MOE_2025_49

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique et des assurances

Adresse mail du contact : Commande-publique@maine-et-loire.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 241814429

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat produit : *La lettre de candidature DC1, dûment complétée, en un seul exemplaire pour l'ensemble de l'équipe (Ou document unique de marché européen (DUME) rédigé en langue française) ; *Les documents relatifs à la capacité professionnelle pour les compétences « Architecture » et « Conception paysagère » : - l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes du membre de l'équipe disposant de la compétence « Architecture » (ou équivalent pour les candidats non établis en France) ; - l'attestation d'autorisation relative à l'utilisation du titre de paysagiste concepteur du membre de l'équipe disposant de la compétence « Conception paysagère » (ou équivalent pour les candidats non établis en France).

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le candidat produit une déclaration concernant le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles (informations à intégrer au tableau de présentation de l'équipe dont le cadre est fourni dans le dossier de consultation).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le candidat produit : *Le tableau de présentation de l'équipe candidate (qui se substitue au DC2), à présenter selon le cadre de réponse fourni, au format Excel ; *Les documents prouvant les qualifications mentionnées dans le tableau de présentation de l'équipe : - les certificats de qualification, - les titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du présent marché public (ces informations peuvent être communiquées sous forme de CV). *Une présentation de références significatives pour les compétences « Architecture », « Conception paysagère » et « Ingénierie culturelle - Valorisation et interprétation du patrimoine naturel », au moyen de vues ou plans représentatifs, selon le cadre de réponse fourni, au format PowerPoint.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/07/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : Critère 1 : Moyens et compétences de l'équipe ; Critère 2 : Qualité et pertinence des références présentées

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Se reporter au règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement paysager, la création de sentiers d'interprétation, d'observatoires et la réhabilitation du bâti de l'hippodrome de l'espace naturel sensible de Boudré

Code CPV principal - Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement paysager, la création de sentiers d'interprétation, d'observatoires et la réhabilitation du bâti de l'hippodrome de l'espace naturel sensible de Boudré. - La mission de maîtrise d'oeuvre qui sera attribuée à l'issue de la procédure est composée des éléments suivants : -Études d'esquisse (ESQ); -Études d'avant-projet (AVP) ; -Études de projet (PRO) ; -Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux (ACT) ; -Direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET) ; - Assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ; -Examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa (VISA) ; -Ordonnancement, pilotage, coordination du chantier (OPC). -La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 1 100 300 euro(s) HT (valeur juin 2025). - Il est exigé des candidats qu'ils réunissent des compétences en matière de : -Conception paysagère, avec titre de paysagiste concepteur ; -Architecture ; -Ingénierie culturelle - Valorisation et interprétation du patrimoine naturel ; -Économie de la construction ; -Ordonnancement - pilotage - coordination (OPC) ; -Ingénierie Structure bois / béton ; -Ingénierie Électricité courants forts et faibles ; -Ingénierie Voirie et réseaux divers (VRD).

Lieu principal d'exécution du marché : Espace naturel sensible de Boudré (49)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire en phase "offres", pour les trois candidats retenus à l'issue de la phase "candidatures" (procédure restreinte). Les modalités d'organisation de la visite seront précisées dans le règlement de consultation relatif à la phase "offres".

Autres informations complémentaires : Dans le cadre de la phase "offres", chaque soumissionnaire qui aura remis des prestations conformes recevra une prime d'un montant de 3 500 euro(s) TTC. -

Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette - cs 24111 - 44041 Nantes Cedex, tél. : 02-55-10-10-02, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, télécopieur : 02-55-10-10-03 adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2025